

Surveillant de nuit

Le métier de Surveillant de nuit

Le surveillant de nuit assure la sécurité des personnes et des biens au sein d'établissements d'hébergement collectif, en habitat inclusif, ou au domicile des personnes accompagnées et intervient dans la prévention et la gestion des incidents ou accidents dans la limite de ses responsabilités. Il assure l'accompagnement des personnes, prévient et gère les situations problématiques selon les procédures en vigueur dans son établissement/service.

Public

- Personnes, mineures et majeures, en situation de handicap (MAS, Foyer de vie, IME)

Qualités requises

- Patience, maîtrise de soi
- Équilibre émotionnel
- Capacité à travailler en autonomie
- Résistance à la fatigue

Principales missions

- Veiller à la sécurité des personnes et des biens
- Assurer l'accompagnement des personnes, prévenir et gérer les situations problématiques selon les procédures en vigueur dans son l'établissement
- Assurer les transmissions permettant de garantir la continuité de l'accompagnement

Formation Surveillant de nuit

Formation	<ul style="list-style-type: none">• Certificat de Qualification Professionnelle surveillant de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire
Prérequis formation	<ul style="list-style-type: none">• Aucune condition de diplôme
Modalités de sélection	<ul style="list-style-type: none">• Pour les personnes hors secteur ESMS, avoir réalisé une immersion de 10 jours
Durée de formation	<ul style="list-style-type: none">• Formation 245 heures de formation théorique et 210 heures en formation pratique
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none">• Formation continue• Formation initiale
Lieux de formation	<ul style="list-style-type: none">• INFA Brive et aurillac, https://www.infa-formation.com/• Ce.F Bergerac, https://cef-bergerac.org/

Les blocs de compétences :

1. Sécurité des personnes et des biens
2. Accompagnement des personnes
3. Participation à l'équipe pluri professionnelle
4. Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico social et sanitaire